

Le Petit Cristolien

RÉSULTATS

COUPES NATIONALES

Les 11 et 12 mars 2000 se déroulaient à Marseille les Coupes Nationales, rendez-vous important de la filière de haut niveau.

CATÉGORIE	RANG	NOM	CLUB	POINTS
FORMATION	3	MAMET SOUMAH	CRÉTEIL	41,775
	5	PAULINE DAUD	FFG	34,025
	13	ELODIE LEBOSQUAIN	ELBEUF	31,975
ESPOIRS	17	GAËLLE RICHARD	CRÉTEIL	31,375
	3	ESTELLE COURIVAUD	NOISY LE GRAND	35,900
	8	SÉVERINE ONEPHANDARA	CRÉTEIL	33,688
JUNIORS	12	MATHILDE PIGNOT	CRÉTEIL	33,200
	17	ELISA FAURE	CRÉTEIL	32,263
	4	FANNY GENERAUX	CRÉTEIL	36,213
SENIORS	19	STÉPHANIE ONEPHANDARA	CRÉTEIL	25,663

**DN1
le
PODIUM!**

Voir page 2

Soulignons la belle prestation de Fanny GENERAUX en catégorie « seniors » qui, grâce à cette quatrième place renforce ses chances d'être sélectionnée pour les Jeux Olympiques de Sydney.

En catégorie « formation » belle réussite pour Mamet SOUMAH qui monte sur le podium en se classant 3^{ème}.

FRANCE-PAYS BAS

Le week-end du 15 et 16 avril 2000 à Saint-Étienne a été bénéfique pour l'équipe de France féminine junior qui bat les Pays Bas par 110,013 à 108,463 points. Beau match tout particulièrement pour Aurélie HEDOUIN qui obtient la première place du concours général individuel.

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Chelles, les 25 et 25 mars se déroulait le tour régional, puis les 20 et 21 mai à Soisy-Sous-Montmorency le niveau « zone » et enfin, les 11 et 12 juin, à Auxerre, la finale nationale :

CATÉGORIE	NOM	RÉGION		ZONE		NATIONAL	
		RANG	POINTS	RANG	POINTS	RANG	POINTS
NATIONALE B MINIMES	EMILIE LEPENNEC	1	30,350	1	30,900	2	31,90
NATIONAL B CADETTES	EVA FAURE	-	-	3	31,450	23	30,20
	MYLÈNE DUCOUTUMANY	-	-	9	26,875	-	-
FÉDÉRAL MINIMES	ANAÏS PIGNOT	2	31,775	2	32,025	31	30,65
	JENNIFER MATHIEU	6	28,175	7	30,475	-	-
CRITÉRIUM BENJAMINES	ROSE ELIANDRE BELLEMARE	1	36,500	1	36,950	1	37,55
	KELLY WOOG	2	35,700	2	36,800	7	35,00
	MARINE GAZIKIAN	3	35,475	3	36,075	15	34,75
CRITÉRIUM MINIMES	DARIEN PASCUZZI	9	33,375	12	33,700	67	31,95
	MAGUY BERCHEL	37	28,075	61	27,125	-	-
	LAETITIA GRANGE	22	30,325	55	28,600	-	-
	JULIE LÉONARD	40	27,325	-	-	-	-

REMERCIEMENTS

Créteil organisait les 29 et 30 avril 2000 la compétition de Division Régionale. Ingrid STUTZ, à l'origine de la candidature de notre Club a souhaité s'exprimer à ce sujet: « Par ces quelques lignes, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour que l'organisation de cette compétition départementale soit un succès.

Merci aux membres du Comité Directeur de l'US Créteil Gymnastique, aux entraîneurs du Pôle et du Club, aux Parents, aux Gymnastes qui sont venus donner un coup de main, aux Officiels, aux Gardiens, à la Ville de Créteil.

C'est avec joie que j'ai pu constater l'investissement et le sérieux de chacun quel que soit le rôle tenu.

C'est en renouvelant cette expérience chaque année que les liens se créent, que la dynamique cristolienne perdure, quel que soit le niveau de pratique et/ou d'intervention de chaque acteur.

C'est tellement sympa de matcher chez soi, à la maison, pour le public mais aussi et surtout pour les gymnastes!

J'espère que d'autres compétitions pourront être organisées à Créteil durant les saisons à venir, avec autant d'ardeur, dans la joie et la bonne humeur.

Merci encore à tous, vive la gymnastique cristolienne et bonne chance à toutes les gymnastes pour les compétitions à venir ».

Ingrid STUTZ

BRÈVES

Extrait de la liste des gymnastes Haut Niveau et Espoirs du 01/10/1999 au 30/09/2000 - MJS, Circulaire n° 000233:

Sportifs de Haut Niveau:

- Rose COLOMBEL,
- Fanny GENERAUX,
- Aurélie HEDOUIN,
- Séverine ONEPHANDARA,
- Stéphanie ONEPHANDARA

Sportifs Espoirs:

- Elisa FAURE,
- Éva FAURE,
- Jennifer MATHIEU,
- Anaïs PIGNOT,
- Mathilde PIGNOT,
- Gaëlle RICHARD,
- Soumah MAMET.



Tous les diplômes fédéraux présentés par la FFG ont fait l'objet d'une nouvelle homologation jusqu'au 31 décembre 2000. La CNEAPS a prononcé finalement le

BRÈVES (SUITE)

renouvellement le 14 mars.
Bloc-notes de la FFG n° 85 de mars 2000



Madame Anita FAURE a été reçue à l'examen de **juge niveau 2**. Le Petit Cristolien lui adresse ses félicitations.



Le journal « **L'Equipe** » est toujours en tête des audiences de la presse quotidienne, avec un peu plus de 2,5 millions de lecteurs en moyenne par numéro en 1999 devant Ouest-France (2,2 millions) et Le Monde (1,9 millions).



Félicitations à **Karine BOUCHER** qui a été reçue au Professorat de Sport et qui plus est à la 3^{ème} place sur les 29 candidats toutes disciplines confondues. Notons dans la même promotion, Stéphanie COTTEL (5^{ème}) et Marie-Angéline COLSON (17^{ème}).



Dans le cadre de l'insertion par le sport, l'État et la Région s'uniraient pour créer un « **Institut Régional du Développement du Sport** » qui serait chargé de fournir des informations, d'organiser des stages et des formations et de favoriser la création d'emplois dans les métiers du sport. Il aurait également pour mission de soutenir les initiatives des jeunes. A suivre...



Le **Festival de la Ville** qui s'est déroulé, pour la première fois à Créteil en septembre 1999, se tiendra, de nouveau dans notre ville, les 22, 23 et 24 septembre 2000. Le thème sera « Villes en Europe », sujet d'autant plus d'actualité que la France présidera, à cette date, l'Union européenne.

Il est à noter que ce festival prend place pendant les Jeux Olympiques de Sydney, c'est un rendez-vous que les sportifs cristoliens ne peuvent manquer. Dates à noter impérativement sur les agendas!



Le CIO a demandé à la Grèce d'avancer de deux semaines les **Jeux Olympiques d'Athènes** prévus du 13 au 29 août 2004, afin de permettre aux footballeurs professionnels d'y participer.

**RÉSULTATS (SUITE)**

Dans le cadre des P.O.P. les résultats sont les suivants:

« ANIMATION 1 »				« ANIMATION 2 »			
ANNÉE	NOM	RANG	POINTS	ANNÉE	NOM	RANG	POINTS
1993	ROSE-ELIENDRE BELLEMARE	1	22,875	1991	FONG	1	33,50
	SANDRA JOUDEKKI	3	20,375		LAURA SAAVEDRA	2	31,95
1992	RÉBECCA PODEROSO	1	26,575	1990	BLANCO	1	32,40
	ANAÏS MOULIN	4	20,25		BLANCO	2	32,35
1991	SOPHIE POUPINEL	1	30,225	DARIEN PASCUZZI	3	31,45	
	SARAH SMITH	3	25,375	FONG	4	30,075	
	URSULA ALCAN	5	24,775	LUCILLE SAUVAGEOT	5	27,375	

« DÉTECTION 2 »			
ANNÉE	NOM	RANG	POINTS
1988	ANAÏS PIGNOT	1	34
	ROSE-ELIENDRE BELLEMARE	1	35
1989	KELLY WOOG	2	32
	MARINE GAZIKIAN	3	31

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES

Belle réussite de notre équipe « benjamines » puisqu'elle se classe 1^{ère} au niveau départemental avec 129,975 points, 1^{ère} en région avec 136,90 points et qu'elle récidive au niveau zone en étant de nouveau 1^{ère} avec 139,80 points. Cette équipe qui était constituée de Rose-Eliandre BELLEMARE, Leïla et Tiphaine BOUCHAD, Marine GAZIKIAN, Darien PASCUZZI et Lucille SAUVAGEOT termine vice-championne de France avec 139,925 points.

Beaux résultats également pour notre équipe

« D.I.R. » composée de Fanny BEN BOUDAOU, Maguy BERCHEL, Laetitia GRANGE, Julie LEONARD, Marina LUCAS, Fatou TERRA qui se place 1^{ère} au niveau département avec 136,90 points, 2^{ème} au niveau région avec 141,00 points et termine 3^{ème} avec 141,625 points au niveau zone.



Notre équipe benjamine sur la 1^{ère} marche du podium de la compétition départementale

**DIVISION RÉGIONALE
DIVISION NATIONALE**

CATÉGORIE	NOMS	DÉPARTEMENT	RÉGION	CATÉGORIE	NOMS	DÉPARTEMENT	RÉGION
CRITÉRIUM TOUTES CATÉGORIES	ROSELYNE AHAMADA LAETITIA BOSSERT AURÉLIA HERVE	7 ^{ÈME}	9 ^{ÈME}	BENJAMINE/ MINIME HONNEUR	MONIX BEZABED CAMILLE DRUBAY CAROLINE FRANCOIS JULIA GROTA BARIO JULIE GUARDIANO ÉMILIE WORNES	3 ^{ÈME}	14 ^{ÈME}
EXCELLENCE	AUDREY JEROLAN BAYAN MAJEB MOUNIA MEZIANE	107,10				105,475	99,00
BENJAMINE HONNEUR	AMIRA BENSÂÏD LUCIE BONASTRE SANDRA BOUDJENAD CLARA M'TOUMO LAURIE PERROT JULIE UBEDA CHLOÉ VICQ	5 ^{ÈME}	8 ^{ÈME}	GRILLES	VIRGINIE DUJON MARION FOUTREN ANNE LAURE KUNTZ VÉRONIQUE NAMAN STÉPHANIE ROBLLOT CLÉO TRIPIANA	3 ^{ÈME}	5 ^{ÈME}
		95,40	97,75			164,20	170,425

A l'occasion des 1/2 finales qui se sont déroulées à UGINE le 6 mai dernier, notre équipe s'est classée 8^{ème} au classement général et 5^{ème} au classement DN2 avec 127,225 points. L'équipe était composée de Mylène DUCOUTUMANY, d'Elisa et Éva FAURE, d'Émilie LEPENNEC, de Gaëlle RICHARD et de Mamet SOUMAH.

Lors des finales qui se sont déroulées les 3 et 4 juin à Brest, notre équipe de DN2 s'est classée 10^{ème} avec 123,950 points; sa tâche ne fût pas facile puisqu'elle n'était constituée que de quatre gymnastes, Éva FAURE s'étant blessée deux jours avant la compétition. Mylène DUCOUTUMANY, Émilie LEPENNEC, Gaëlle RICHARD et Mamet SOUMAH n'avaient donc pas droit à l'erreur!

En DN1, Rose COLOMBEL (dont c'est le retour en compétition), Elisa FAURE, Fanny GENERAUX, Aurélie HEDOUIN, Séverine ONEPHANDARA et Mathilde PIGNOT se classent 2^{èmes} derrière Marseille (147,775 points) et devant Meaux (142,900 points) et Saint-Étienne (142,325 points).

SAUT	BARRE S	POUTRE	SOL	TOTAL
36,375	36,425	34,875	35,350	143,025



MÉDICAL: L'ENFANT ET LES VACCINATIONS

Tout enfant doit être protégé contre les maladies évitables. Les vaccinations sont le seul moyen de protection.

Certaines sont obligatoires pour toute inscription en collectivité : les vaccinations antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique, (DTPOLIO) et antituberculeux B.C.G.

D'autres sont recommandées : Rougeole, Oreillons, Rubéole, Hépatite B.

D'autres doivent être effectuées lors de déplacement à l'étranger : fièvre jaune obligatoire en Guyane, méningo-encéphalite à tiques en Europe centrale et de l'Est et notamment en Bavière et dans les pays scandinaves, antityphoparatyphoïdique (zones de territoires menacés : se renseigner), typhus exanthématique (zones de territoires menacés : se renseigner).

L'enfant sportif plus que tout autre doit être correctement vacciné et vous devez régulièrement vérifier sur son carnet de santé la date du prochain rappel : cf tableau ci joint: le calendrier vaccinal actualisé en 1999

DÈS LE 1 ^{ER} MOIS	B.C.G.	LA VACCINATION BCG PRÉCOCE EST RÉSERVÉE AUX ENFANTS VIVANT DANS UN MILIEU À RISQUES. LA VACCINATION PAR LE BCG EST OBLIGATOIRE POUR L'ENTRÉE EN COLLECTIVITÉ INCLUANT LA GARDE PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE. L'ÉPREUVE TUBERCULINIQUE DOIT ÊTRE PRATIQUÉE 3 À 12 MOIS PLUS TARD.
A PARTIR DE 2 MOIS	DIPHTÉRIE, TÉTANOS, COQUELUCHE, POLIO HAEMOPHILUS INFLUENZAE B HÉPATITE B 1ÈRE INJECTION	LE VACCIN POLIO INJECTABLE EST RECOMMANDÉ, SURTOUT POUR LES PRIMO VACCINÉS, EN RÉSERVANT LE VACCIN POLIO ORAL POUR DES SITUATIONS ÉPIDÉMIQUES OU EN RAPPEL. LE VACCIN COQUELUCHE À GERMES ENTIERS EST RECOMMANDÉ.
3 MOIS	DIPHTÉRIE, TÉTANOS, COQUELUCHE, POLIO HAEMOPHILUS INFLUENZAE B HÉPATITE B 2ÈME INJECTION	
4 MOIS	DIPHTÉRIE, TÉTANOS, COQUELUCHE, POLIO HAEMOPHILUS INFLUENZAE B HÉPATITE B 3ÈME INJECTION	
A PARTIR DE 12 MOIS	ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE	LA VACCINATION ASSOCIÉE ROUGEOLE-OREILLONS-RUBÉOLE EST RECOMMANDÉE DE FAÇON INDISCRIMINÉE POUR LES GARÇONS ET LES FILLES. LA VACCINATION ROUGEOLE DOIT ÊTRE PRATIQUÉE PLUS TÔT, À PARTIR DE 9 MOIS POUR LES ENFANTS VIVANT EN COLLECTIVITÉ, SUIVIE D'UNE REVACCINATION 6 MOIS PLUS TARD EN ASSOCIATION AVEC LES OREILLONS ET LA RUBÉOLE. EN CAS DE MENACE D'ÉPIDÉMIE DANS UNE COLLECTIVITÉ D'ENFANTS, ON PEUT VACCINER TOUS LES SUJETS SUPPOSÉS RÉCEPTIFS, À PARTIR DE 9 MOIS. LA VACCINATION IMMÉDIATE PEUT ÊTRE EFFICACE SI ELLE EST FAITE MOINS DE 3 JOURS APRÈS LE CONTACT AVEC UN CAS.
16-18 MOIS	DIPHTÉRIE, TÉTANOS, COQUELUCHE, POLIO HAEMOPHILUS INFLUENZAE B 1 ^{ER} RAPPEL HÉPATITE B : 4ÈME INJECTION	LORS DU 1 ^{ER} RAPPEL ON PEUT, SI NÉCESSAIRE, FAIRE EN UN SITE D'INJECTION SÉPARÉ, LA VACCINATION ASSOCIÉE ROUGEOLE-OREILLONS-RUBÉOLE. LE VACCIN COQUELUCHE À GERMES ENTIERS OU LE VACCIN ACELLULAIRE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS INDIFFÉREMMENT.
ENTRE 3-6 ANS	ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE 2 ND DOSE	UNE SECONDE VACCINATION ASSOCIANT ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE EST RECOMMANDÉE POUR TOUS LES ENFANTS.
AVANT 6 ANS	B.C.G.	LA VACCINATION BCG PRÉCOCE EST RÉSERVÉE AUX ENFANTS VIVANT DANS UN MILIEU À RISQUES. LA VACCINATION PAR LE BCG EST OBLIGATOIRE POUR L'ENTRÉE EN COLLECTIVITÉ INCLUANT LA GARDE PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE. L'ÉPREUVE TUBERCULINIQUE DOIT ÊTRE PRATIQUÉE 3 À 12 MOIS PLUS TARD.
6 ANS	DIPHTÉRIE, TÉTANOS, POLIO 2ÈME RAPPEL ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE	LA VACCINATION ASSOCIÉE ROUGEOLE-OREILLONS-RUBÉOLE EST RECOMMANDÉE CHEZ LES ENFANTS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ VACCINÉS OU N'AYANT REÇU QU'UNE DOSE. L'ENTRÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE EST UNE BONNE OCCASION DE VACCINER ÉVENTUELLEMENT LE MÊME JOUR QUE LE 2ÈME RAPPEL DIPHTÉRIE, TÉTANOS, POLIO ET/OU LE B.C.G.
11-13 ANS	DIPHTÉRIE, TÉTANOS, POLIO 3ÈME RAPPEL COQUELUCHE ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE RATTRAPAGE HÉPATITE B ÉPREUVE TUBERCULINIQUE	UN RAPPEL TARDIF COQUELUCHE EST RECOMMANDÉ CHEZ TOUS LES ENFANTS, L'INJECTION DEVANT ÊTRE EFFECTUÉE EN MÊME TEMPS QUE LE 3ÈME RAPPEL DIPHTÉRIE, TÉTANOS, POLIO AVEC LE VACCIN COQUELUCHE ACELLULAIRE. UNE VACCINATION ASSOCIÉE ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE EST RECOMMANDÉE POUR TOUS LES ENFANTS N'EN AYANT PAS BÉNÉFICIÉ, QUELS QUE SOIENT LEURS ANTÉCÉDENTS VIS-À-VIS DES TROIS MALADIES. SOIT 1 INJECTION DE RAPPEL SI LA VACCINATION COMPLÈTE A ÉTÉ PRATIQUÉE DANS L'ENFANCE, SOIT UN SCHEMA COMPLET (EN 3 OU 4 INJECTIONS : CF. PREMIÈRE PAGE). LES SUJETS AUX TESTS TUBERCULINIQUES NÉGATIFS, VÉRIFIÉS PAR IDR, SERONT VACCINÉS OU REVACCINÉS (1).
16-18 ANS	DIPHTÉRIE, TÉTANOS, POLIO 4ÈME RAPPEL RUBÉOLE POUR LES JEUNES FEMMES NON VACCINÉES ÉPREUVE TUBERCULINIQUE	(RAPPELS ULTÉRIEURS T-P TOUS LES 10 ANS) LA VACCINATION CONTRE LA RUBÉOLE EST RECOMMANDÉE, PAR EXEMPLE LORS D'UNE VISITE DE CONTRACEPTION OU PRÉNUPTIALE ; LA SÉROLOGIE PRÉALABLE ET POST-VACCINALE N'EST PAS UTILE. IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER DE L'ABSENCE D'UNE GROSSESSE DÉBUTANTE ET D'ÉVITER TOUTE GROSSESSE DANS LES 2 MOIS SUIVANT LA VACCINATION, EN RAISON D'UN RISQUE TÉRATOGENE THÉORIQUE. SI LA SÉROLOGIE PRÉNATALE EST NÉGATIVE OU INCONNUE, LA VACCINATION DEVRA ÊTRE PRATIQUÉE IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ACCOUCHEMENT, AVANT LA SORTIE DE LA MATERNITÉ. LES SUJETS AUX TESTS TUBERCULINIQUES NÉGATIFS VÉRIFIÉS PAR IDR SERONT VACCINÉS OU REVACCINÉS (1).
18-70 ANS	TÉTANOS, POLIO, HÉPATITE B RUBÉOLE	TOUS LES 10 ANS. TOUS LES 5 ANS. (UNIQUEMENT EN CAS DE SITUATION À RISQUE OU À RISQUE D'EXPOSITION) POUR LES FEMMES NON VACCINÉES JUSQU'À 45 ANS.
> 70 ANS	TÉTANOS, POLIO VACCINATION GRIPPALE	TOUS LES 10 ANS. ANNUELLE.

Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation du calendrier indiqué, il n'est pas nécessaire de recommencer tout le programme des vaccinations imposant des injections répétées. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réalisant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.

Après 2 vaccinations par le B.C.G. réalisées par voie intradermique, les sujets qui ont une intradermoréaction à la tuberculine négative sont considérés comme ayant satisfait aux obligations vaccinales. (Source : BEH 1998 N° 15)

Docteur Marie Claude Romano

médecin conseiller du directeur de l'enseignement scolaire, ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie

RÉSULTATS (SUITE)

CHAMPIONNATS DE FRANCE « ESPOIRS » INDIVIDUELS

Lors de cette compétition qui se déroulait à Auxerre, Pauline DAUD se classe 2^{ème} avec 35,50 points, Gaëlle RICHARD 7^{ème} avec 33,70 points et Mamet SOUMAH, 12^{ème} avec 31,65 points.



Au niveau des « Parcours », le classement est le suivant: Marie CHABROUX (42 points), Émilie AMIVES (41 points), Julie DABROUT (36 points), Amélie PLEYETTE (34 points) à égalité avec Alice LE BEMD (34 points).



Enfin, la « Grille » composée de Virginie DUJON, Marion FAUTREN, Anne-Laure KUNTZ, Véronique NAMAN, Stéphanie ROBLLOT et de Stéphanie TRIPIANA s'est classée 3^{ème} avec 164,20 points.



CIRCUITS ÉDUCATIFS

Trois équipes y participaient:

En circuit A:

Alice FOURNIER, Romane LEBORGNE, Camille LEONARD, Clara PARR et Laure SPAKE se classent 9^{èmes} ;

Ursula ALCAN, Elora BELLEMARE, Sandra JOUDEKKI, Anaïs MOULIN, Rébecca PODEROSO et Sarah SMITH se classent 1^{ères} avec 181 points et se sélectionnent pour la finale régionale en catégorie « excellence » ou elles se classent 2^{èmes} ;

Célia BOUDJENAD, Sabine DEMY, Amélie LEFEVRE, Élodie RENARD et Karen SABBE se placent 3^{èmes} avec 146 points et se qualifient également pour la finale régionale en catégorie « excellence » ou elles terminent 7^{èmes} ;

En circuit B:

Léa DELAMARE, Anna FERRARI, Audrey LOUIS AMEDEE, Sophie POUPINEL et Aïssata TERA en se classant 7^{èmes} avec 136 points. SE sont qualifiées en catégorie « honneur » de la finale régionale ou, malheureusement elles ne matchèrent qu'à quatre

A noter le changement de nom de domaine de site Internet de la FFG.
A retenir: www.ffgym.com

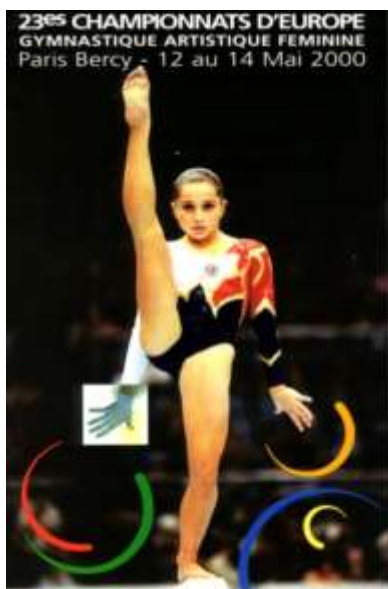
CHAMPIONNATS D'EUROPE

Les 23^{èmes} Championnats d'Europe de Gymnastique Féminine se sont déroulés du 12 au 14 mai à Paris-Bercy. Trente six nations y étaient engagées devant 26000 spectateurs.

L'équipe de France était composée:

en catégorie seniors de Ludivine FURNON, Nelly RAMASSAMY, Delphine REGEASE, Alexandra SOLER et Elvire TEZA;

en catégorie juniors, de Clélia COUTZAC, Marion MOURIER, Marlène PERON, Mélodie VAUDABLE et de notre cristolienne Aurélie HEDOUIN.



Affiche des 23^{èmes} Championnats d'Europe féminins



MÉDAILLE D'OR POUR LUDIVINE FURNON

Cette médaille que certains ont qualifiée d'historique, est la première que la France remporte au sol. A la veille des Jeux olympiques de Sydney, cette médaille est de bonne augure pour la gymnastique féminine.

Félicitations à Ludivine FURNON qui confirme de très belle manière sa médaille de bronze aux championnats du monde de 1995.

En catégorie « junior » notre équipe se classe 4^{ème} avec 110,663 points derrière la Russie (114,109 points), la Roumanie (113,478 points) et les Pays-Bas (112,084 points).

En catégorie « senior », la Russie termine 1^{ère} avec 115,760 points suivie de l'Ukraine (115,302 points), de la Roumanie (114,703 points), de l'Espagne (112,808 points), de l'Italie (111,665 points) et l'équipe de France qui se place 6^{ème} avec 111,097 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE U.N.S.S.

Ces championnats qui se déroulaient le 21 mai dernier à Lanester (Morbihan) ont permis à notre équipe de se classer 2^{ème} avec 98,925 points. Nos gymnastes sont Vice-Championnes de France UNSS derrière Montauban (99,425 points) et devant La Roche-Sur-Yon (96,675 points).

SEULES COMPTENT LES 3 MEILLEURES NOTES PAR AGRÉS	SAUT	BARRE S	POUTRE	SOL	TOTAL
PAULINE DAUD	8,40	(6,95)	8,55	8,725	32,625
ELISA FAURE	8,25	8,85	(7,90)	8,05	33,05
GAËLLE RICHARD	8,60	7,40	8,20	8,35	32,55
MAMET SOUMAH	(7,90)	7,45	8,10	(7,525)	30,975
TOTAL EQUIPE	25,25	23,70	24,85	25,125	98,925

CHALLENGES FRANCE TÉLÉCOM

Comme chaque année, la Fondation d'entreprise remet les bourses France Télécom aux plus méritants. Cette année, la remise s'est faite lors de la conférence de presse de rentrée, au Press Club de France à Paris le jeudi 3 février 2000.

De Créteil (Club et/ou Pôle) ont été récompensés, en catégorie « promotion » Estelle COURIVAUD, Rose COLOMBEL et Aurélie HEDOUIN.



COPPINS POUR TOUOURS



Michel et Virginie se sont unis pour la vie le samedi 13 mai 2000. Le Petit Cristolien leur présente ses meilleurs vœux de bonheur et leur adresse ses sincères félicitations.

STAGE P.O.P. ZONE

Dans la filière P.O.P., il y a quatre niveaux de travail.

« Animation 1 et 2 » sont les premiers niveaux travaillés et perfectionnés lors de stages départementaux et la validation de ces niveaux se fait au niveau régional.

« Détection 1 et 2 » sont les niveaux suivants et ils sont travaillés au niveau régional et au niveau zone.

Comme tous les ans, la seconde semaine des vacances de Pâques a été consacrée à la préparation et la validation des « détections 1 et 2 » de la zone. Au cours de ce stage, les 20 meilleures gymnastes de la zone ont été convoquées à Eaubonne, dont 5 de notre Club.

Ce sont Rose-Eliandre BELLEMARE, Marine GAZIKIAN, Anaïs PIGNOT, Mamet SOUMAH et Kelly WOOG.

A l'issue de ce stage, le test « détection 1 et 2 » s'est déroulé et il a permis à nos gymnastes de prendre les premières places (voir rubrique des résultats).

DATES À RETENIR

⇒ 5 et 6/08 Championnat de France juniors et seniors à Perpignan.

⇒ 17/12 Au Zénith, les champions olympiques se retrouveront pour un tournoi exceptionnel. Les réservations se font au 01 48 01 24 48.
Bloc-notes de la FFG n° 89 de mai 2000